

Réforme des IRSC

Programmes ouverts et l'évaluation par les pairs Mise à jour le 1^{er} mai 2014

Christian Baron

Délégué universitaire aux IRSC

Directeur, Département de biochimie
et médecine moléculaire

Céline Bouvet

Conseillère principale à la recherche,
secteur santé BRDV

Les objectifs de la présentation

- Décrire la nouvelle structure de la série de programmes ouverts et du processus d'évaluation par les pairs
- Exposer le plan de mise en œuvre
- Répondre à vos questions
- Regrouper et transmettre les questions auxquelles nous n'avons pas encore de réponses
- Exposer nos démarches d'accompagnement et entendre vos besoins

Réforme : Mise en place

- 1^{ère} version de la réforme et processus de consultation au printemps 2012
- Rétroaction via visites universitaires, sondage en ligne, analyse des lettres reçues, discussion avec les DU
- Ajustement de la proposition été 2012

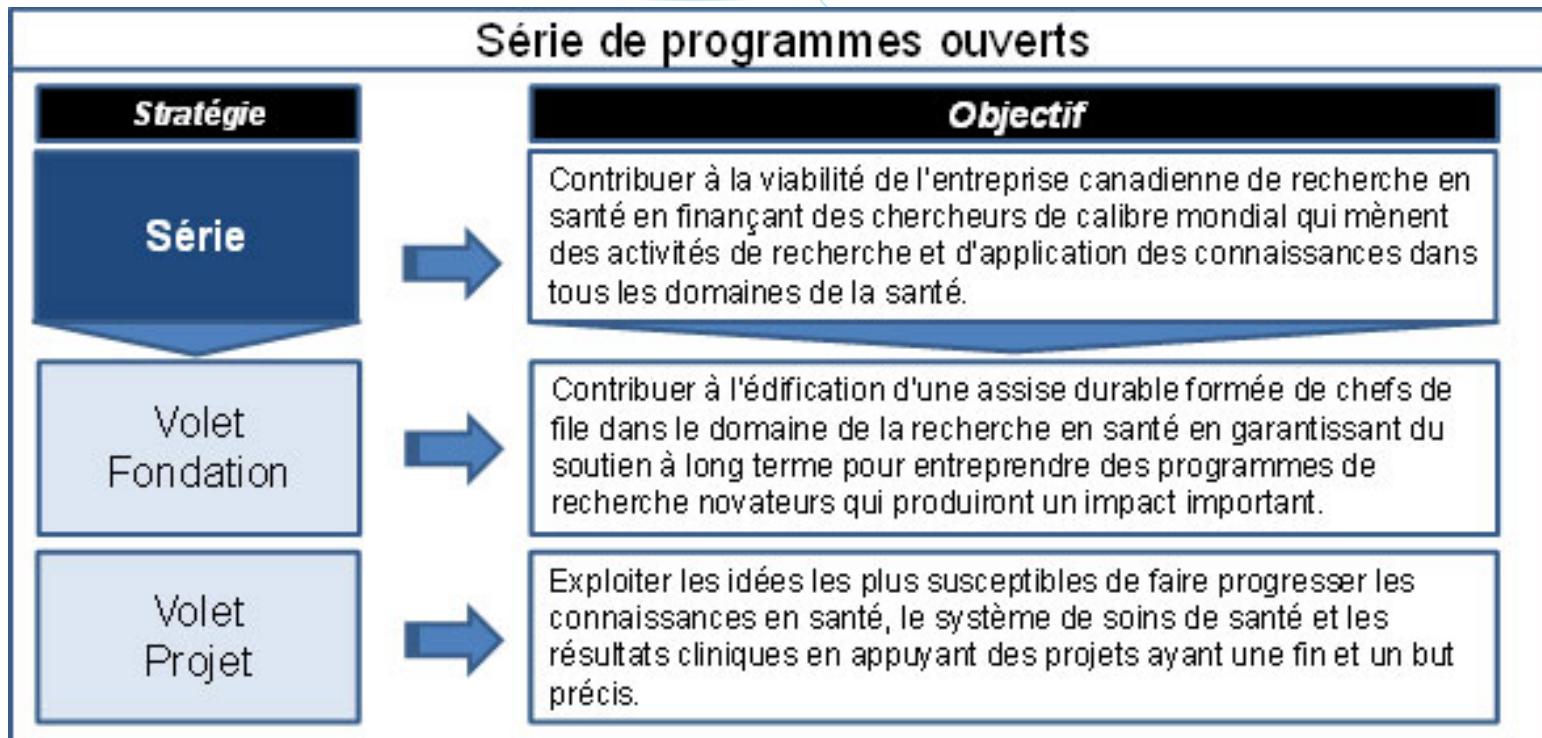
Réforme : Mise en place

- Validation et décision de procéder avec les principes de base de la réforme par le Conseil d'administration et la Conseil scientifique des IRSC
 - Subventions de projet (1-5 ans) et subvention de fondation (5-7 ans)
- **Il n'est pas possible d'avoir les deux !**
 - Révision du système d'évaluation par les pairs
 - Révision du style d'évaluation et établissement du Collège des évaluateurs
- Période de transition à partir de l'automne 2014

Pas de concours ouverts en automne 2014 et 2015

Info web : <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/44761.html>

Objectifs des nouveaux programmes ouverts



Projet vs Fondation

Résumé des nouveaux volets de financement des programmes ouverts

	Volet Projet	Volet Fondation
Proportion du budget de financement des programmes ouverts des IRSC	Environ 55 %	Environ 45 %
Valeur de la subvention* (par année)	De 25 000 \$ à 750 000 \$ environ	De 50 000 \$ à 1,5 M\$ environ
Durée de la subvention	1 à 5 ans	5** ou 7 ans
Admissibilité	Un ou plusieurs chercheurs indépendants ou utilisateurs de connaissances dans un domaine de la santé à n'importe quelle étape de la carrière	Un ou plusieurs chercheurs indépendants dans un domaine de la santé à n'importe quelle étape de la carrière
Nombre de subventions accordées par année (en régime de croisière***)	Environ 939****	Environ 114
Nombre de subventions actives***** financées par année (en régime de croisière)	Environ 2 200	Environ 750

* La valeur des subventions dépendra des exigences du projet ou du programme de recherche proposé, ainsi que du domaine, de l'approche choisie et de la portée des activités.

** Dans le cadre du volet Fondation, des subventions de cinq ans seront octroyées aux nouveaux chercheurs et aux chercheurs en début de carrière.

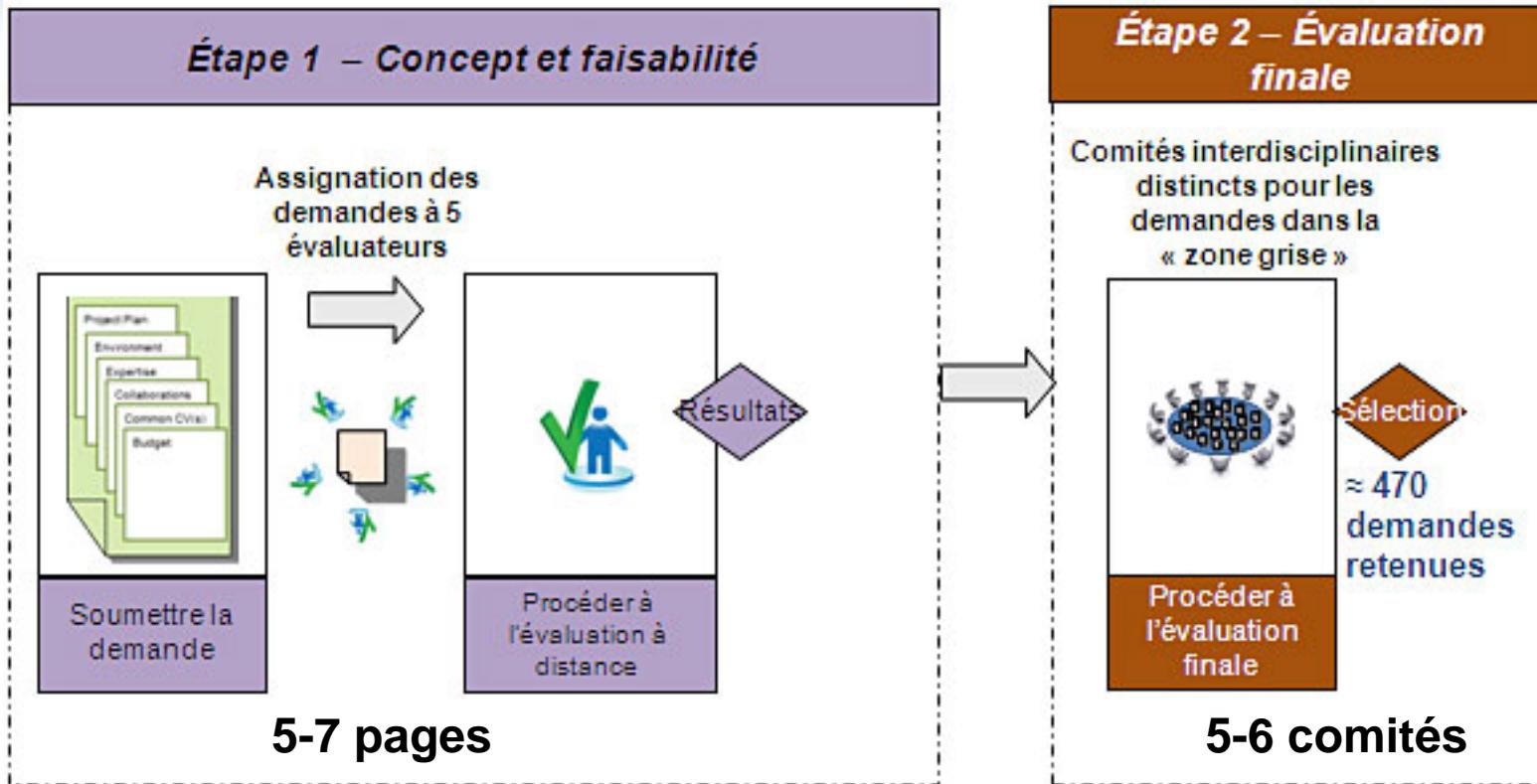
*** L'expression « en régime de croisière » fait référence à la période suivant la mise en place progressive et le démarrage de la nouvelle série de programmes ouverts.

**** Ce nombre correspond au total des subventions des deux concours annuels du volet Projet (c.-à-d. environ 470 subventions par concours).

***** Par « subvention active » on entend les subventions pour lesquelles un paiement est versé au cours de l'exercice financier.

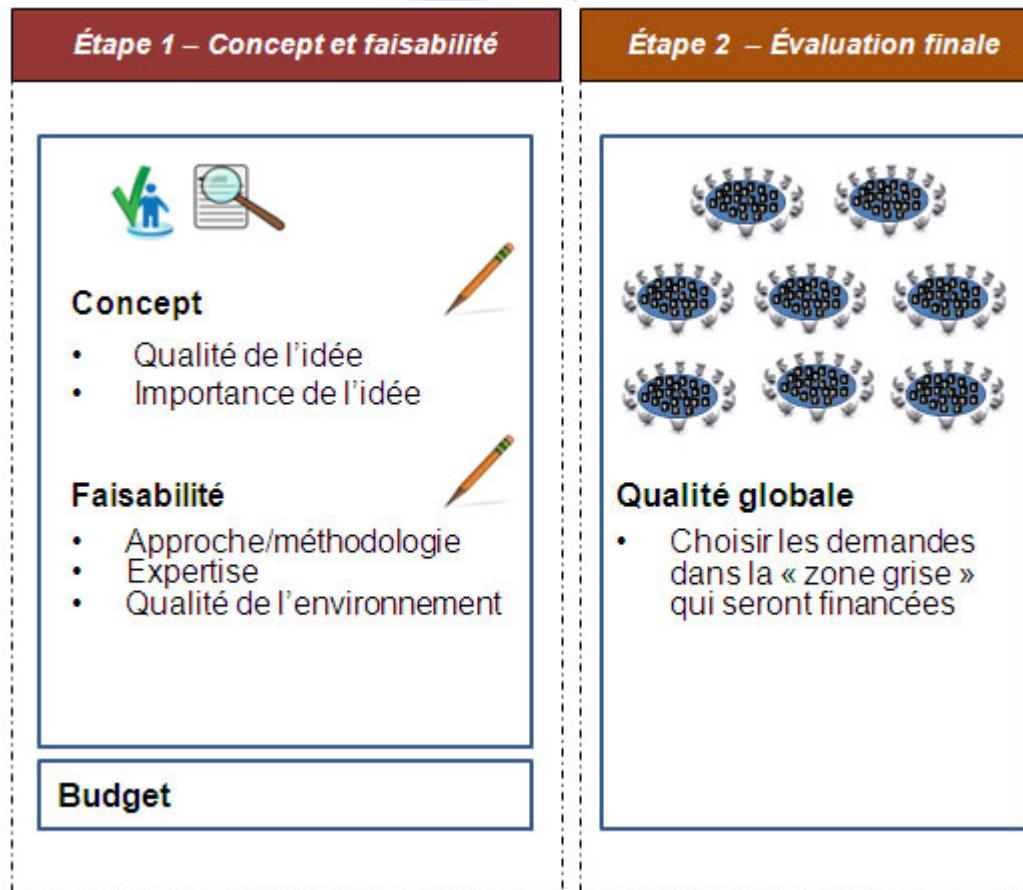
Projet : Processus du concours

- Processus en deux étapes



Projet : critères de sélection

- 5 évaluateurs par demande
- Évaluation structurée basée sur des critères établis, score ABCD ou E



Projet vs programmes ouverts

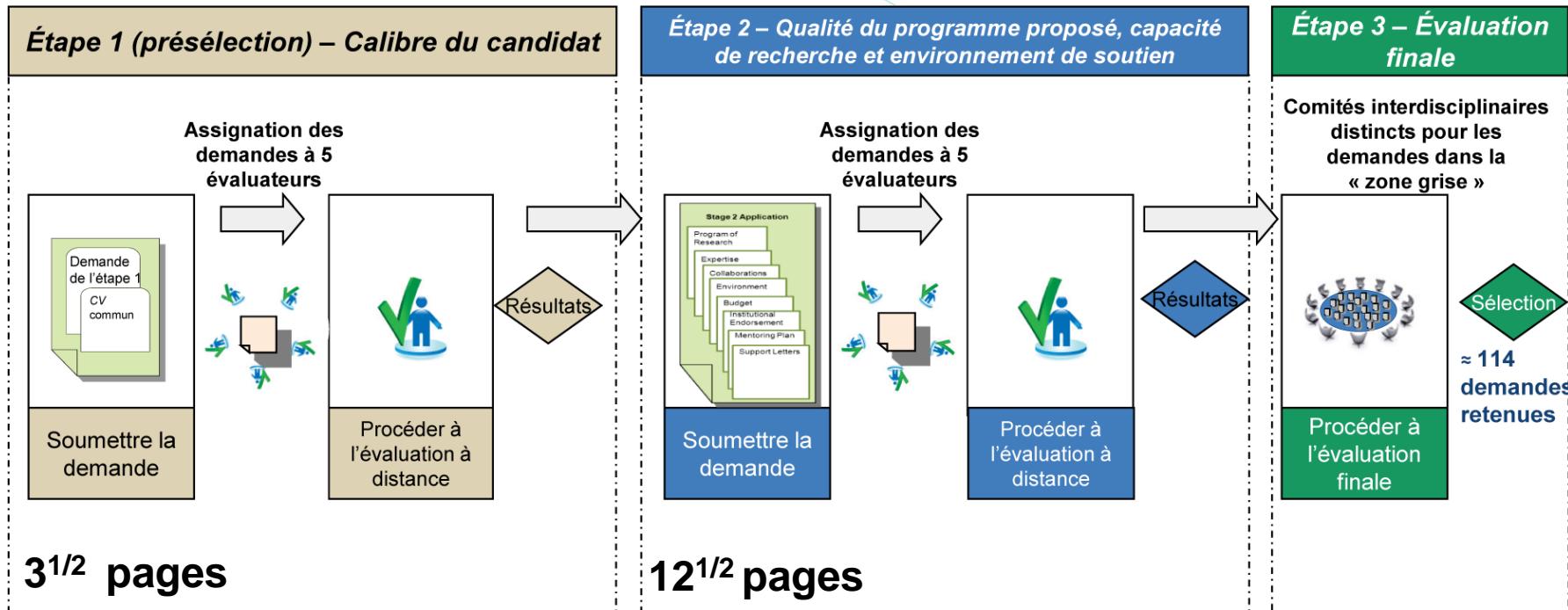
- Élimination/Intégration progressive des autres programmes ouverts (POSF) à partir de 2016 :
 - MOP (mars 2015, dernier concours)
 - Partenariat avec l'industrie
 - Preuves de principes (POPI et II)
 - Partenariat pour l'amélioration des services de santé (PASS)
 - Synthèse des connaissances
 - Des connaissances à la pratique

Projet- pendant la transition

- Un concours par an en 2014 et 2015
- Inscription pour mars 2015 modifiée : date limite 9 janvier 2015
- Financement jusqu'à 600 demandes en mars 2015 vs 400 financées habituellement
- Aucune demande budget ≥ 12.5 M\$ ne sera acceptée.

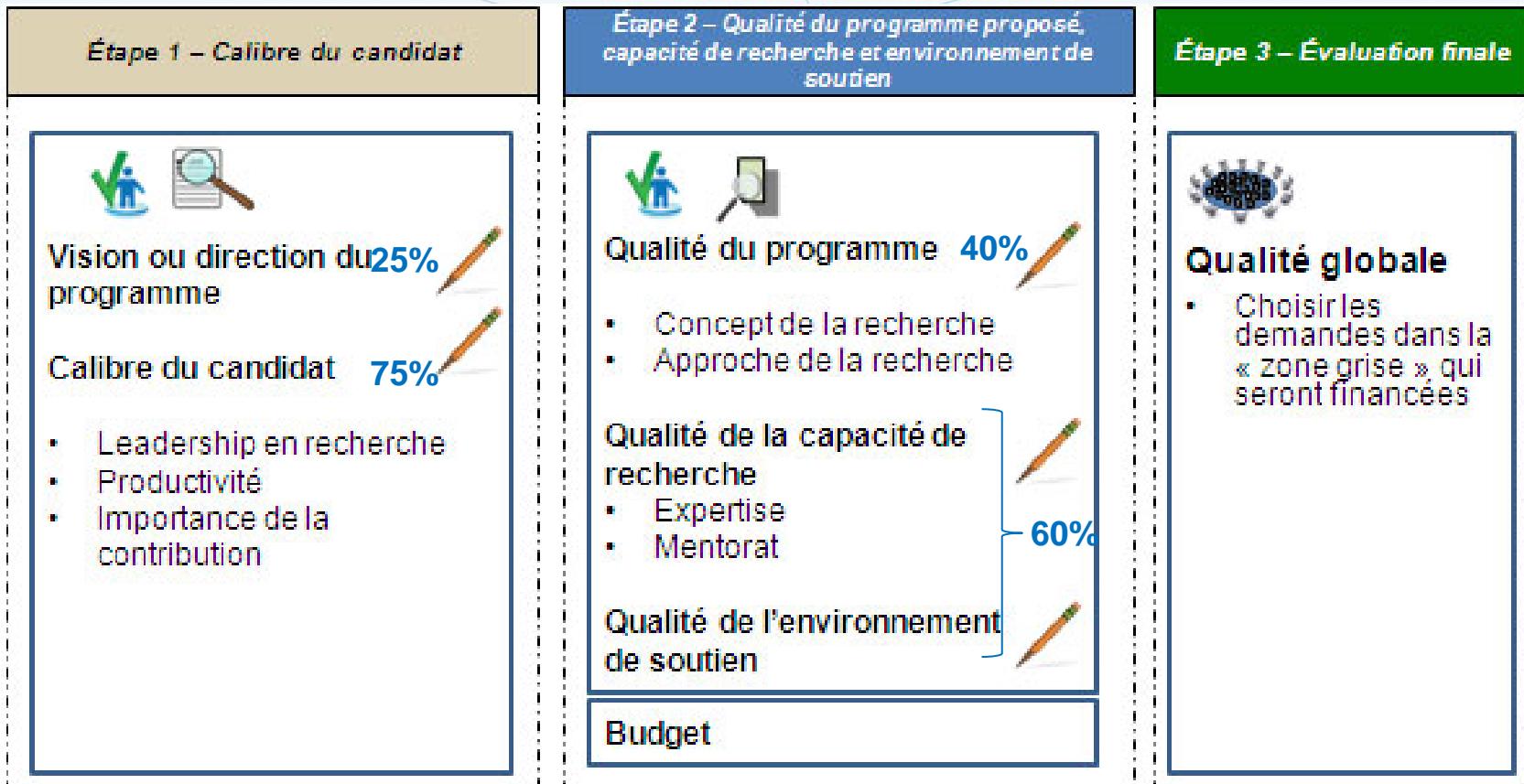
Fondation : processus du concours

- **Processus en 3 étapes**
 - Pré-sélection : octobre
 - Demande complète : février
- **Un concours par année**



Fondation : critères de sélection

- 5 évaluateurs par demande
- Évaluation structurée basée sur des critères établis, score ABCD ou E



What are the application requirements for the Foundation Scheme?

Applicants will submit a structured application and CV to the Foundation Scheme

Stage 1

*Program Leader(s)
CV*

Summary (~1 page)

Caliber of the Applicant(s)

1. Leadership (~ ½ page)
2. Significance of Contributions (~ ½ page)
3. Productivity (~ ½ page)

Vision and Program Direction (~1 page)

Stage 2

*Program Leader(s)
CV*

Summary (~1 page)

Quality of the Program

1. Research Concept (3 pages)
2. Research Approach (2 pages)

Quality of the Expertise, Experience, and Resources

1. Expertise (~ 3 pages)
2. Mentorship and Training (~ 2 pages)
3. Quality of Support Environment (~ 1 page)

Budget (~ ½ page)

Application requirements are now available on the web. These will be updated if any substantive changes are required as a result of the ongoing pilots.

What are the adjudication criteria for the Foundation Scheme?

A structured adjudication process will be used to help reviewers assess applications

 **Stage 1 Adjudication**

Caliber of the Applicant(s)

Leadership	A B C D
Strengths:	Weaknesses:
● ●	● ●

Significance of Contributions	A B C D
Strengths:	Weaknesses:
● ●	● ●

Productivity	A B C D
Strengths:	Weaknesses:
● ●	● ●

Vision and Program Direction

	A B C D
Strengths:	Weaknesses:
● ●	● ●

 **Stage 2 Adjudication**

Quality of the Program

Research Concept	A B C D
Strengths:	Weaknesses:
● ●	● ●

Research Approach	A B C D
Strengths:	Weaknesses:
● ●	● ●

Quality of the Expertise, Experience and Resources

Expertise	A B C D
Strengths:	Weaknesses:
● ●	● ●

Mentorship/Training	A B C D
Strengths:	Weaknesses:
● ●	● ●

Quality of Support Environment	A B C D
Strengths:	Weaknesses:
● ●	● ●

The budget requested will not be factored into the scientific assessment of the application; however reviewers will be asked to provide a recommendation on the appropriateness of the requested amount.

Fondation

- Vous aurez un financement pour 5 ou 7 ans.
- Une enveloppe semble être réservée aux jeunes chercheurs.
- Le budget réclamé devrait concorder avec le financement antérieur obtenu aux IRSC.
- Votre financement englobera toutes les subventions ouvertes en cours obtenues de concours POSF précédents.
- Vous ne pourrez déposer de demande comme chercheur principal ou co-chercheur pour une subvention du programme ouvert.

Fondation

- Vous pourrez être collaborateur sur une subvention Projet ou expert sur une subvention Fondation
 - Un collaborateur est un individu dont le rôle est d'offrir un service spécial (accès à un équipement, analyse statistique etc.). Actuellement, ce statut ne permet pas de recevoir de financement.
 - Le terme expert est nouveau. Nous ne savons pas encore si du financement pourra être prévu pour l'expert.

Fondation- pendant la transition

- Deux concours de transition : automne 2014 et automne 2015
- Critères d'admissibilité particuliers :
 - Être chercheur principal ou co-chercheur principal sur une subvention ouverte venant à échéance au plus tard le 30 septembre 2015 (pilote 1) ou 2016 (pilote 2)

**Les critères de sélection sont
différents des critères d'admissibilité**

Fondation- pendant la transition

	Inscription	Pré-sélection	Demande complète	Versement
Pilote 1	23 Juin 2014	15 Septembre 2014	5 Février 2015	Octobre 2015
Pilote 2	Juin 2015	Septembre 2015	Février 2016	Octobre 2016

Jeune chercheur

Volet Projet

- Subvention de 1 à 5 ans
- Possibilité de développer des projets avec plusieurs chercheurs
- Possibilité de soumettre plusieurs projets
- Préparation de demandes de subvention fréquente

Volet Fondation

- Subvention d'une durée de 5 ans
- Niveau de recrutement annuel pour les IRSC
- Montant plus importante que Projet
- Limite l'établissement de collaborations

- Élimination des bourses salariales pour jeunes chercheurs en discussion

Chercheur chevronné

Volet Projet

- Subvention de 1 à 5 ans
- Possibilité de développer des projets avec plusieurs chercheurs
- Possibilité de détenir plusieurs POSF
- Préparation de demandes de subvention fréquente

Volet Fondation

- Subvention d'une durée de 7 ans
- Montant englobant plusieurs subventions POSF ou projet
- Mentorat
- Limite l'établissement de collaborations

Vous êtes admissibles à Fondation- pendant la transition

- Vous décidez de vous présenter :
 - Inscription juin 2014
 - Échec à la pré-sélection (1^{er} décembre 2014)
 - Vous pouvez déposer une demande MOP en mars 2015
 - Passage à l'étape 2 (demande complète)
 - Vous n'êtes pas autorisés à déposer une demande au 201503MOP.
 - Échec à l'étape 2 (2 juillet 2015)
 - La prochaine possibilité de financement ouvert est en mars 2016 (Projet).
 - Financement Fondation obtenu
 - Début du financement juillet 2015
 - Financement englobe toutes subventions POSF en cours

Vous êtes admissibles à Fondation- pendant la transition

- Vous décidez de vous présenter et de déposer une demande de subvention POSF:
 - En cas de renouvellement anticipé, vous ne pouvez plus déposer de demande à Fondation si votre renouvellement est financé.
 - Si vous déposer une nouvelle demande à un des concours MOP, vous êtes toujours admissible à Fondation.

Vous êtes admissibles à Fondation- pendant la transition

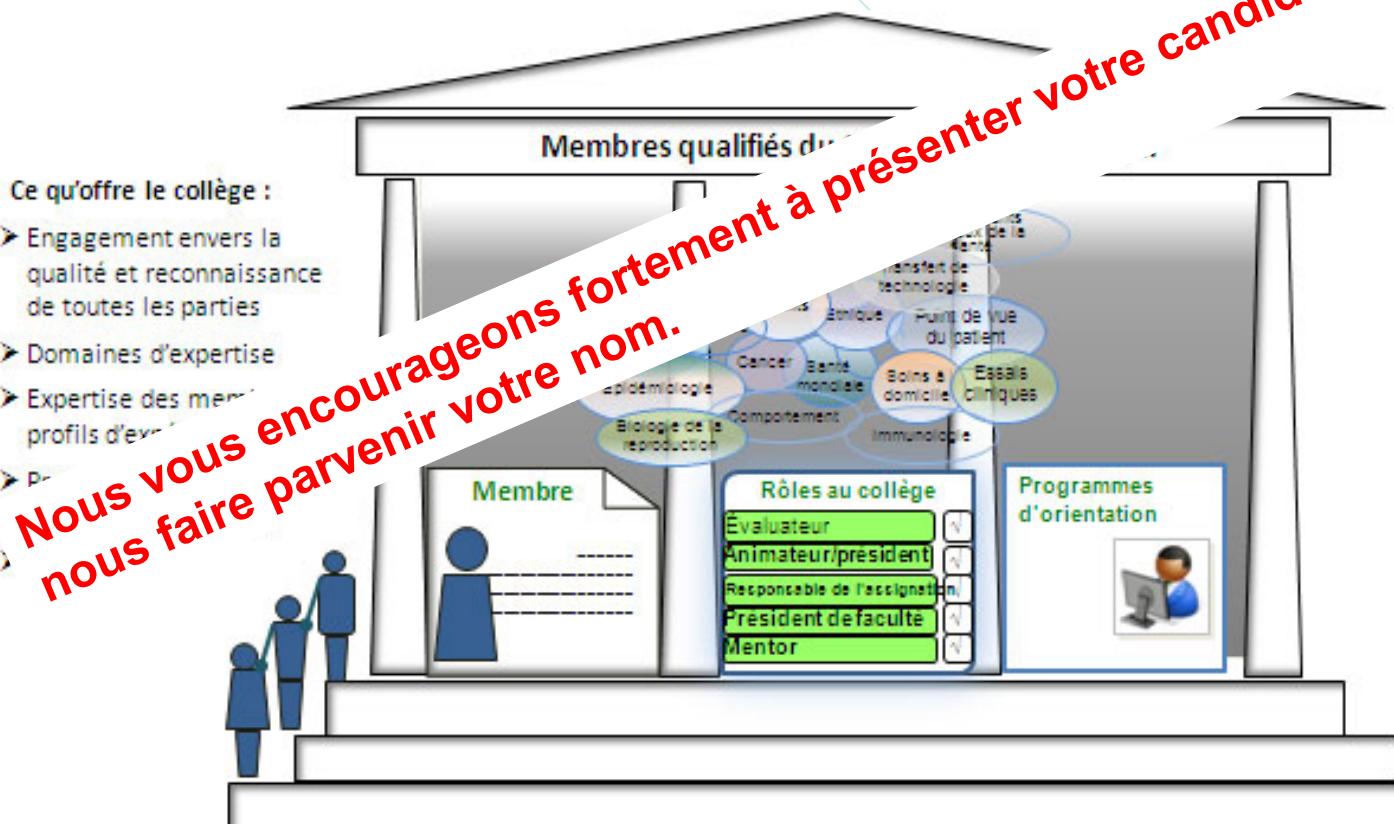
- Vous décidez de ne pas vous présenter :
 - Vous pouvez présenter une demande anticipée aux concours ouverts sans la sanction habituellement prévue en cas de renouvellement anticipé.
 - Vous pouvez demander une modification de la date de fin prévue de la subvention sans ajout budgétaire.

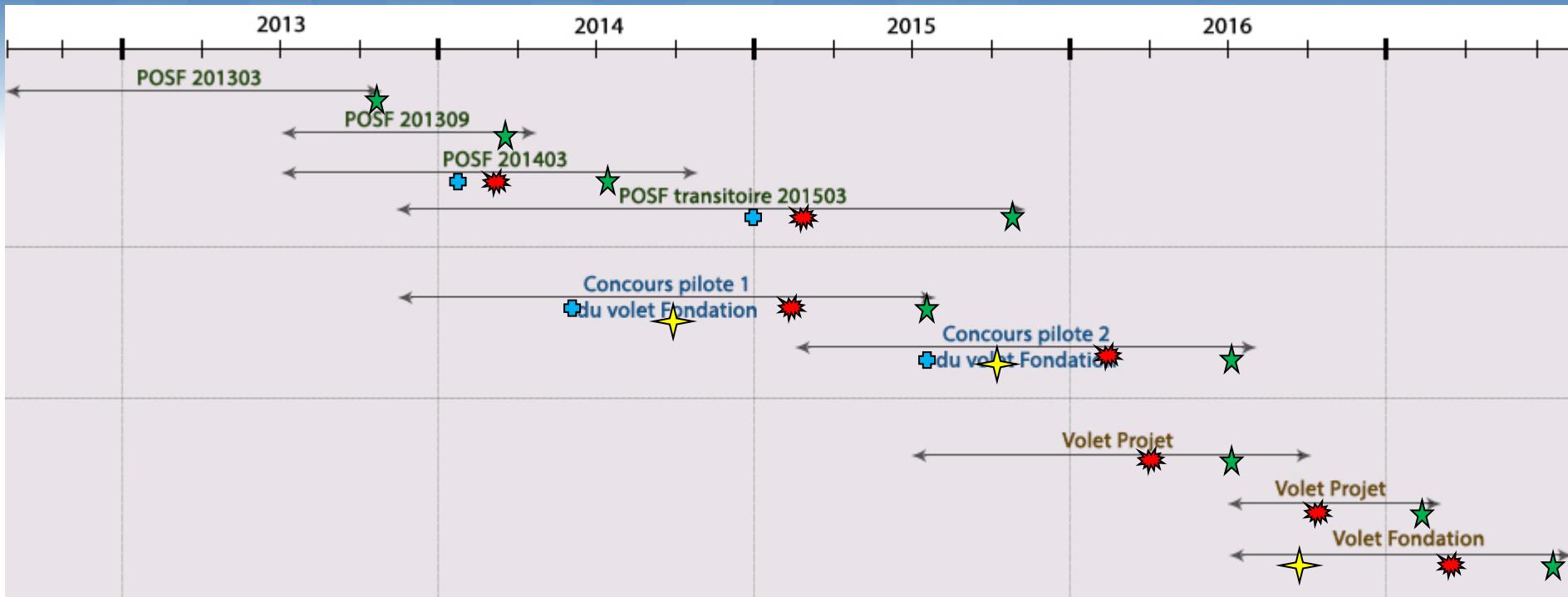
Vous n'êtes pas admissibles à Fondation

- Vous pouvez présenter une demande anticipée aux concours ouverts sans la sanction habituellement prévue en cas de renouvellement anticipé.
 - Si subvention prend fin en avril 2015, vous devez faire la demande de renouvellement en mars 2014.
 - Si subvention prend fin en avril 2016, vous pouvez faire la demande de renouvellement en mars 2014 et/ou mars 2015.
- Vous pouvez demander une modification de la date de fin prévue de la subvention sans ajout budgétaire.
- Vous pourrez déposer une demande Fondation à l'automne 2016.

Le collège des évaluateurs

- Recrutement d'évaluateurs mieux qualifiés et mieux formés, aussi à l'étranger
- Évaluateurs par demande – utilisation d'un outil pour bavardage en ligne
- Outils TI pour identification des évaluateurs, gestion par sciences





⊕ Inscription

★ Dépôt de la demande pour la pré-sélection

※ Dépôt de la demande complète

★ Avis d'octroi

Démarches pour vous accompagner

- Volet Projet
 - Identifier les détenteurs de subventions de fonctionnement se finissant entre 2014 et 2016
 - Rechercher des possibilités de financement autres que les IRSC sur les bases de données *Research Professional* et COS
 - Ajouter les possibilités de financement supplémentaires dans BOS

Démarches pour vous accompagner

- Volet Fondation
 - Informer les chercheurs de l'éligibilité au volet fondation pilote 1 et pilote 2
 - Rencontres individuelles avec la faculté, le BRDV et le centre affilié si applicable
 - Accompagnement individuel lors de la rédaction de la demande
- Ateliers de rédaction de subvention
- Midis BRDV spécifiques à certains organismes subventionnaires au printemps
- Rencontres individuelles pour discuter de stratégie de financement
- Révision des demandes de subvention en tout temps

- Contacts :
 - Délégué universitaire
 - Christian Baron,
christian.baron@umontreal.ca
 - BRDV
 - Céline Bouvet, FONDATION
celine.bouvet@umontreal.ca
 - Sophie Gauthier-Clerc,
PROJET
sophie.gauthier-clerc@umontreal.ca
- Sites internet utiles :
 - Site des IRSC :
<http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/44761.html>
 - Site du BRDV :
<http://www.recherche.umontreal.ca/bureau-de-la-recherche-brdv/>

